



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC



CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB, KABVS 27.10.2023

Visible par le public jusqu'au: 27.10.2028

Numéro de publication: KK01-0000033438

Entité de publication

Office des faillites du Bas-Valais, Avenue du Crochetan 2, 1870 Monthey

Avis préalable d'ouverture de faillite RNLD Sàrl

Débiteurs:

RNLD Sàrl
CHE-231.388.451
rue de Venise 3B
1870 Monthey

Date de décision de la dissolution : 03.10.2023

Remarques juridiques:

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Société dissoute en vertu de l'art. 731b CO

Point de contact:

Office des faillites du Bas-Valais, Avenue du Crochetan 2, 1870 Monthey

Remarques:

But : exploitation de tout établissement public, de même que toutes activités financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en relation directe ou indirecte avec le but social; la société peut participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue (en Suisse et à l'étranger); faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles et conclure tous contrats en rapport direct ou indirect avec son but social; accorder des prêts ou des garanties à des associés ou des tiers, si cela favorise ses intérêts.